



## *Message du Ministère aux contrôleurs du travail : on voulait juste..... ...rien vous dire....*

Encore une autre réunion entre les organisations syndicales et l'administration, la 4<sup>ème</sup> si on compte bien (si on exclut l'entrevue avec le directeur de cabinet de Mme PENICAUT).

Résumons un peu les épisodes précédents :

**Réunion 1 septembre 2017** : l'administration annonce son intention de négocier sur l'avenir des contrôleurs du travail (CT) avec les organisations syndicales, sans trop préciser sur quoi. Le seul élément concret qui en ressort c'est l'engagement de la DRH de réaffirmer la place des contrôleurs en section après le plan de transformation de l'emploi .

**Réunion 2 le 9 janvier 2018** : l'administration chiffre la mise en œuvre du plan A, **soit le passage de tous les contrôleurs qui le souhaitent en inspecteur du travail** à seulement 2,6 millions d'euros, soit moins que l'ensemble des économies réalisées cette année avec les suppressions de poste au Ministère du Travail. L'administration admet que seul le « plan A » est viable et indique son intention de porter ce plan auprès de Bercy, le considérant réaliste financièrement.

**Réunion 3 le 18 janvier 2018** : présentation de la pétition signée au sein des services par les OS, demandant le passage de tous les contrôleurs du travail en inspecteurs du travail . Demande renouvelée par les OS d'avoir la position de Bercy.

**Le 26 mars 2018** Après avoir appris un peu par hasard que la DRH avait fait remonter d'autres pistes que le fameux plan A à la Ministre, les OS obtiennent une réunion avec le Directeur de Cabinet.

*Petit résumé : vous allez rire mais tout ce qu'on vous a dit avant, on ne le fera pas, et la ministre ne va certainement pas aller voir Bercy, elle n'a pas non plus que ça à faire. Et, bonus : on ne peut pas passer tous les CT en IT, quand on lit le rapport du jury du CRIT de cette année, ce serait mauvais pour la qualité du service public (sic).*

**Le 31 mai 2018** Après avoir baladé les organisations syndicales pendant 7 mois, la DRH les convoque à une 4<sup>ème</sup> réunion pour négocier l'augmentation des places en internes au concours d'IT, l'augmentation de la liste d'aptitude, SANS AUCUN chiffrage (par exemple cette année il n'y a eu que 27 inspecteur recrutés par concours). Un recrutement par concours, et par liste d'aptitude, ça implique 15 mois de scolarité à Marcy l'Etoile, sans aucune garantie de retour dans leur direction d'origine.

Ah et euh, aussi, on va mieux former aussi. Et d'ailleurs on a demandé à un directeur d'un bureau chargé de la formation d'être présent à la réunion, c'est bien la preuve que c'est une proposition sérieuse. Mais rassurez-vous, les contrôleurs du travail auront un entretien de carrière à l'issue du plan de transformation de l'emploi...

Cerises sur le gâteau, l'administration souhaite ouvrir la possibilité au contrôleur *qui le souhaitent* d'être ... détaché dans le corps des...SA ! Bah oui pour passer le concours internes d'attaché !

**L'administration n'a décidément aucun tabou sur ce dossier : après avoir éteint le corps, elle propose de le scinder. Comme ça le contrôleur pourra choisir entre garder son poste et avoir peut être une perspective de carrière (s'il réussit le concours d'IT ou d'attaché) !**

Hasard du calendrier, la DRH est en ce moment même en train de revenir sur les modalités des épreuves internes et externes du concours d'inspecteur du travail, et ces nouvelles modalités prévoient la suppression de l'épreuve sur les conditions de travail, soit l'épreuve la mieux à même de favoriser les contrôleurs du travail. Autre hasard du calendrier, le matin même de la réunion se tenait au Ministère du travail un groupe de travail sur la prévention des risques psychosociaux au sein des services.

**En élaborant ce document, l'administration a pris son parti : ne strictement rien proposer pour les contrôleurs du travail !**

Elle prend ainsi le risque de rompre les négociations qui devaient permettre de sortir la tête haute de cette situation qu'elle a elle-même créé. Mais de toute façon, l'administration s'en moque, le temps joue pour elle, puisque 500 des 900 contrôleurs qui resteront à l'issue du PTE partiront en retraite d'ici 5 ans.

**SUD et l'ensemble des OS ont donc mis fin à la réunion, en soulignant que seule la titularisation de l'ensemble des contrôleurs du travail en inspecteur du travail était une solution viable.**